

Chères Villenouvelloises,
Chers Villenouvellois,
Chers Amis,

Après les fêtes de Noël, la tradition nous permet d'échanger des vœux en famille, entre voisins, proches et amis. Le Conseil municipal se joint à moi pour vous offrir nos meilleurs vœux une bonne et heureuse année 2019.

À vous toutes et à vous tous, nous vous souhaitons le meilleur pour les 365 jours à venir. Cela peut se faire avec la santé tout d'abord, avec le bonheur en famille et par l'attention et la bienveillance les uns envers les autres. Nous vous souhaitons également la prospérité pour tous vos projets personnels, familiaux, professionnels et associatifs.

Notre attention se porte envers tous ceux qui vivent des moments difficiles.

En ces périodes de festivités, mes pensées vont aussi à ceux et celles qui sont touchés par la précarité tant matérielle que morale.

J'apporte tous mes encouragements à ceux qui s'impliquent dans notre commune pour agrémenter et faciliter la vie de nos concitoyens à tous les niveaux.

Les petits et les grands encouragements contribuent à la qualité de vie dans notre commune.

Les élans de solidarité, de générosité et de fraternité existent à Villenouvelle et ils sont importants.

La disponibilité des élus municipaux pour préparer l'avenir, les nombreuses associations efficaces dans tous les domaines, les compétences de tous nos personnels et bénévoles (mairie, école, service-technique, bibliothèque) renforcent la qualité de vie à Villenouvelle.

Le conseil municipal est attaché et mobilisé pour le développement et l'attractivité du village.

Cette action se réalise en symbiose et soutien avec les entreprises agricoles, artisanales, de commerces et de services divers implantés localement. Action qui se révèle précieuse pour tous les habitants de notre territoire.

Faisons de 2019 une année riche de relations entre nous, de convivialité et de bonheur. Sachons apprécier notre cadre de vie agréable, accueillant et fraternel !

Soyez assurés de notre ambition pour un mieux vivre ensemble à Villenouvelle.

J'aurais le plaisir de vous adresser mes meilleurs vœux, lors de la cérémonie du **samedi 12 janvier à 11h00 à la salle des fêtes de Villenouvelle**. Il s'agira également, aux côtés de mon équipe municipale, de vous dresser le bilan des actions de l'année écoulée et de présenter celles à venir.

Avec espoir et détermination,

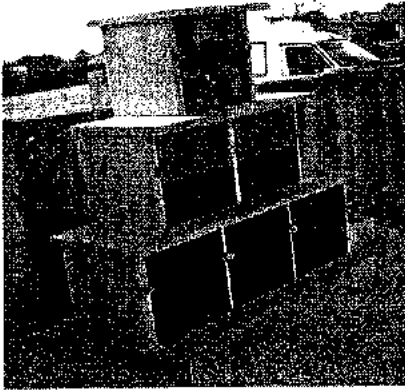
Nicolas FEDOU, Maire de VILLENouvelle



LES TRAVAUX

REALISES ET A VENIR

LE COLOMBARIUM



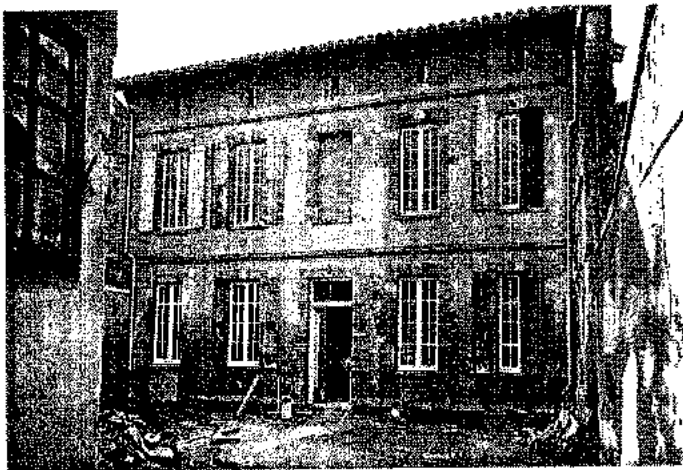
Un columbarium de six cases a été installé au cimetière communal. Une case peut contenir jusqu'à quatre urnes.

La réservation des cases se fera suivant l'article 7 du règlement intérieur, selon lequel les cases ne sont accordées qu'au moment du dépôt de l'urne à toute personne qui en fait la demande écrite pour le compte d'une personne décédée à Monsieur le Maire. Aucune mise en case ne pourra avoir lieu sans le certificat de crémation. Ces documents seront retranscrits sur le registre prévu à cet effet.

Le prix de la concession a été fixé à 300€ pour une durée de 30 ans.

L'ANCIENNE POSTE

Les travaux de l'ancienne poste transformée en trois appartements s'achèveront au cours du premier trimestre 2019. Le Conseil Municipal a décidé d'une extension du local communal se trouvant à l'arrière du bâtiment.

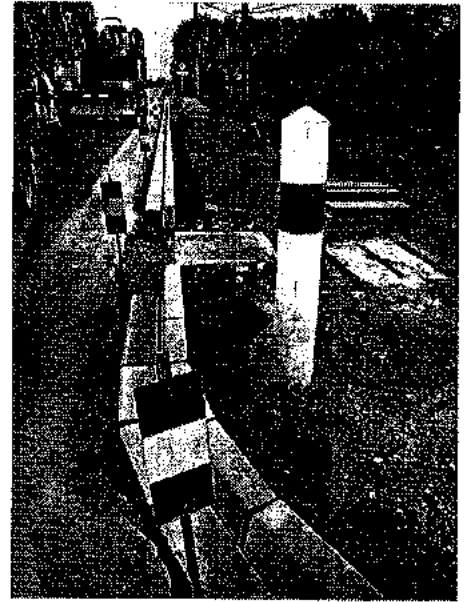


PIETONNIER RD 813

La fin des travaux de la 1^{ère} phase de sécurisation des abords de la RD 813 par un piétonnier entre le chemin du Fangas et le chemin de la Carrierasse est prévue pour la fin de l'année.

Le coût total de ces travaux s'élève à 98 631.40 € répartis comme suit :

- Entreprise Rigal (travaux publics) : 25 274,40 € avec une subvention du Conseil Départemental de 40%
- SDEHG (Syndicat Départemental d'Energie de la Haute-Garonne) : 63 732 € avec une subvention du syndicat de près de 80% sur les travaux de modernisation de l'éclairage public et l'enfouissement du réseau
- Réseau Télécommunication (Orange) : 9 625 €



La seconde phase de sécurisation se fera dans le cadre des travaux du futur lotissement du "Jardin de Marie" pour lequel le permis de construire est en cours d'instruction.

PLACE DE LA MAIRIE

Le nouveau centre médical en construction place de la mairie devrait ouvrir ses portes au printemps 2019. Les travaux de réalisation du parking pourront alors démarrer pour une durée de 3 semaines.

LA FIBRE OPTIQUE ARRIVE DANS NOTRE COMMUNE

Depuis plus de 10 ans le Conseil Départemental s'est engagé à déployer le très haut débit sur l'ensemble du territoire.

Haute-Garonne Numérique, Syndicat Mixte Ouvert, est chargé de la mise en place du plan « France très haut débit » adopté par l'État sur notre territoire.

En avril 2018, le Syndicat a décidé d'une délégation de service public au profit d'Altitude Infrastructure qui est désormais en charge du raccordement de 100% du territoire.

C'est la société Fibre 31 (créée par Altitude Infrastructure) qui assurera l'ensemble des travaux de déploiement et d'exploitation du réseau.

Alors que le Schéma Directeur d'Aménagement Numérique (SDAN) prévoyait une couverture du territoire pour 2030, le déploiement sera finalement réalisé sur 4ans (2018-2022).

Concernant notre commune, les travaux débiteront en juin 2019 pour se finaliser par le raccordement des usagers en mai 2020.

Le très haut débit est un accès internet performant qui permet d'envoyer et de recevoir un grand nombre de données (documents, photos, vidéos,...) dans un temps court.



CONSIGNES DE SECURITE RISQUE MAJEUR INONDATION



AVANT

- ▶ Informez vous sur le risque, sa fréquence et son importance (mairie, préfecture, services de l'État)
- ▶ Prenez connaissance du Plan de Prévention des Risques naturels prévisibles Inondation, des documents qui identifient les zones exposées et précisent la réglementation en matière d'urbanisme qui s'impose au PLU
- ▶ Rendez les constructions moins vulnérables
- ▶ Munissez vous d'une radio à piles, d'une lampe torche, de piles de rechange et de bougies
- ▶ Suivez les informations de la météo : <http://www.meteo.fr>
- ▶ Apprenez à observer les conditions climatiques (le ciel, les nuages, les précipitations), écoutez les anciens.

DÈS L'ALERTE

- ▶ Tenez vous informés de l'évolution de la situation (radio, mairie)
- ▶ Prévoyez les gestes essentiels :
 - fermer les portes et les fenêtres
 - couper les alimentations en gaz et en électricité
 - mettre hors de l'eau tout ce qui peut l'être (meubles, documents importants pour les assurances, objets de valeurs, produits polluants, toxiques...)

PENDANT

- ▶ Tenez vous informés de la montée des eaux
<http://www.hpgaronne.ecologie.gouv.fr>
<http://www.vigicrues.ecologie.gouv.fr>
- ▶ Déplacez les objets de valeur et les produits polluants
- ▶ Ne téléphonez pas inutilement afin de laisser les lignes libres pour les secours
- ▶ N'allez pas à pied ou en voiture dans une zone inondée ; ne forcez pas les interdictions (même si vous connaissez bien les lieux, vous iriez au devant du danger ; vous mettriez également la vie des personnes venant vous secourir en danger)
- ▶ N'allez pas chercher vos enfants à l'école ; c'est l'école qui s'occupe d'eux
- ▶ Attendez les consignes des autorités et écoutez la radio
- ▶ Quittez les lieux dès que l'ordre en est donné ; prenez avec vous vos papiers d'identité et vos médicaments ; fermez si possible les bâtiments

APRES

- ▶ Assurez vous auprès de la Mairie que l'eau du robinet est potable
- ▶ Aérez et désinfectez les pièces (la ventilation est préférable au chauffage)
- ▶ Ne rétablissez l'électricité que sur une installation sèche et après contrôle des installations électriques
- ▶ Chauffez dès que possible
- ▶ Faites l'inventaire des dommages; photographiez les dégâts

LES GESTES QUI SAUVENT EN CAS D'INONDATION



Fermer les portes, fenêtres et aérations



Couper le gaz et l'électricité



Monter à pied dans les étages



Ecouter la radio: 89.9Mhz



N'allez pas chercher vos enfants à l'école



Ne téléphonez pas. Les secours ont besoin des lignes



Ne prenez pas votre voiture
Ne forcez pas les interdictions

CONSIGNES DE SECURITE RISQUE MAJEUR TEMPÊTE-ORAGE



AVANT

Mesures de prévention :

- Améliorez la résistance aux vents des habitations (ancrage des toits et des cheminées, protection des portes et fenêtres ...)
- Entretenez vos arbres (élagage, abattage des vieux arbres)

Renseignez vous sur les prévisions météorologiques

SI une tempête est annoncée

- assurez vous que vos voisins sont informés (personnes âgées)
- Rentez les bêtes ainsi que les objets pouvant être emportés
- Lorsqu'un orage menace la région (risque grêle), mettez votre automobile à l'abri
- Gagnez un abri en dur, fermez les portes et les volets
- Annulez les sorties en mer, en rivières ou en montagne
- Évitez de prendre la route
- Arrêtez les travaux en extérieur (sur les toits, échafaudages...)

PENDANT

A la maison

- Restez chez vous et limitez vos déplacements
- Écoutez la radio (prévoir une alimentation par piles en cas de coupure d'électricité), informez vous de la situation et des consignes des autorités
- Débranchez les appareils électriques et les antennes
- Ne téléphonez pas
- Prévoyez des moyens d'éclairage de secours
- Si vous habitez en zone habituellement inondable, prenez les précautions d'usage

Pour votre sécurité

- N'intervenez en aucun cas sur les toitures
- Ne vous abritez pas sous un arbre
- Ne vous engagez en aucun cas, ni à pied ni en voiture, sur une voie immergée
- Ne vous approchez pas des lignes électriques ou téléphoniques ou de tout bâtiment sensible à ces intempéries

En cas d'obligation de déplacement

- Renseignez-vous avant de partir
- Roulez doucement, empruntez les grands axes de circulation et évitez les secteurs forestiers
- Signalez votre départ et votre destination à vos proches

APRES

- Pour éviter des dégâts supplémentaires, faites réparer ce qui peut l'être sommairement (toiture notamment)
- Coupez branches et arbres qui menacent de s'abattre
- Ne montez ni sur les toits et ni dans les arbres fragilisés
- Faites l'inventaire de vos dommages et préparez vos dossiers d'assurance.

LES GESTES QUI SAUVENT EN CAS TEMPÊTE-ORAGE



METEO
FRANCE

Informez-vous (89.9Mhz)



Rester à l'abri. Éviter les
activités extérieures



Fermer portes et fenêtres



Eviter de prendre la voiture



Ne vous approchez pas des
lignes électriques et
téléphoniques



Ne montez ni sur les toits ni
sur les arbres fragilisés



On imagine souvent que les rivières n'appartiennent à personne, que leur entretien incombe à l'État, à la commune, au département, ...

La réalité est bien différente et implique directement les propriétaires privés qui ont des droits mais, également des devoirs.

Droits du propriétaire riverain d'un cours d'eau

Le droit de propriété

- Lorsque la rivière traverse une propriété, seul son lit appartient au propriétaire du terrain, l'eau ne lui appartient pas.
- Lorsque la rivière délimite deux propriétés, son lit appartient pour moitié à chaque propriétaire.

Devoirs du propriétaire riverain d'un cours d'eau

Le respect d'un débit minimum

Utiliser l'eau ne doit pas aller à l'encontre du bon équilibre du cours d'eau :

- un débit minimum «réservé», propre à chaque cours d'eau, doit être maintenu dans la rivière.
- le riverain doit rendre l'eau à la sortie de sa propriété **sans en avoir altéré la qualité.**

L'entretien courant

Le propriétaire riverain est tenu à un **entretien régulier** du cours d'eau et de ses berges.

Qu'est-ce qui relève de l'entretien courant ?

Un entretien régulier du cours d'eau est nécessaire pour permettre l'écoulement naturel des eaux et contribuer à son bon fonctionnement hydraulique et écologique. Il repose sur les opérations suivantes :

- entretenir la végétation des rives** par élagage ou recépage ponctuel, sans dessoucher afin de ne pas déstabiliser les berges.
- enlever les embâcles** les plus gênants (branches et troncs d'arbre accumulés qui entravent fortement la circulation naturelle de l'eau)



HOMMAGE

Le dimanche 28 octobre a eu lieu la dénomination du stade municipal. En accord avec la famille et des anciens du village, la municipalité villenouvelloise a souhaité le baptiser «Stade Raymond CASTELLE». Raymond CASTELLE fut le président fondateur du club de rugby en 1965 avant de devenir en 1977, tout en restant président du club, maire de la commune jusqu'en 1983. La municipalité a souhaité que sa mémoire et son dévouement vivent dans le quotidien de Villenouvelle, au sein d'un territoire pour lequel il s'était tant investi et peut-être plus particulièrement encore ici même, au sein de ce stade, de ces vestiaires, de ces tribunes.



Le 12 décembre, la municipalité a repris le lotissement du Clos Madeleine dans le domaine public.

TELETHON

Cette année le Téléthon à Villenouvelle a battu son record des années précédentes avec une participation de près de 400 personnes aux animations proposées (belote, loto, zumba, cours de pizza, drone, randonnées,...), ce qui a permis de récolter 2850€ qui seront remis à l'AFM Téléthon.

Merci aux organisateurs pour leur engagement, et aux villenouvellois pour leur générosité, au profit des enfants malades. Merci au Foot loisir et à l'ESV rugby.

ELUS

Fabienne TAPARRO a souhaité mettre un terme à son mandat de conseillère municipale pour des raisons personnelle et médicale. Monsieur le Maire et l'ensemble du Conseil municipal la remercie pour son professionnalisme et pour son engagement. Comme le définit le code électoral, elle a été remplacée par Madame Laetitia AUGUSTIN qui figurait sur la liste initiale.

JOURNEE CITOYENNE

La 4^{ème} Journée citoyenne, qui s'est déroulée le 29 septembre, a réuni à nouveau une centaine de personnes, petits et grands, pour participer à divers travaux d'embellissement du village. Outre les traditionnels ateliers espaces verts, nettoyage et peinture, le socle du futur barbecue communal a été construit dans le parc. Une ambiance joyeuse et festive était au rendez-vous, autant lors des travaux que pour le partage des grillades offertes par la municipalité en remerciement des courageux participants. Merci à tous pour votre investissement sur cette journée.



LES RESSOURCES HUMAINES | **LA REORGANISATION**

Une nouvelle organisation des services municipaux est mise en œuvre depuis le 1^{er} septembre 2018. Madame Fanny DULAC a pris ses fonctions en qualité de Directrice Générale des Services de la commune et travaille en collaboration avec les trois responsables de pôles : Mesdames Sylvie MALBOS pour le pôle administratif et Isabelle GRASSAUD pour le pôle Jeunesse, nouvellement nommées, et Monsieur Alain SIBRA pour le pôle technique. Cette nouvelle organisation permet une meilleure coordination entre les différents services et avec les élus afin de répondre au mieux aux attentes des habitants.



Direction générale

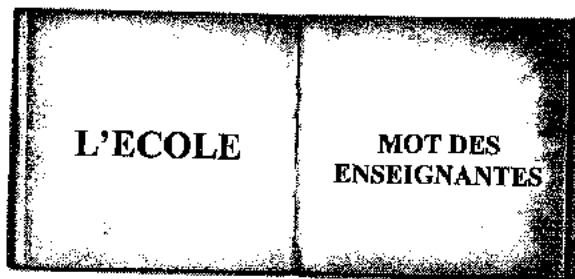


Service administratif

Service jeunesse



Service technique



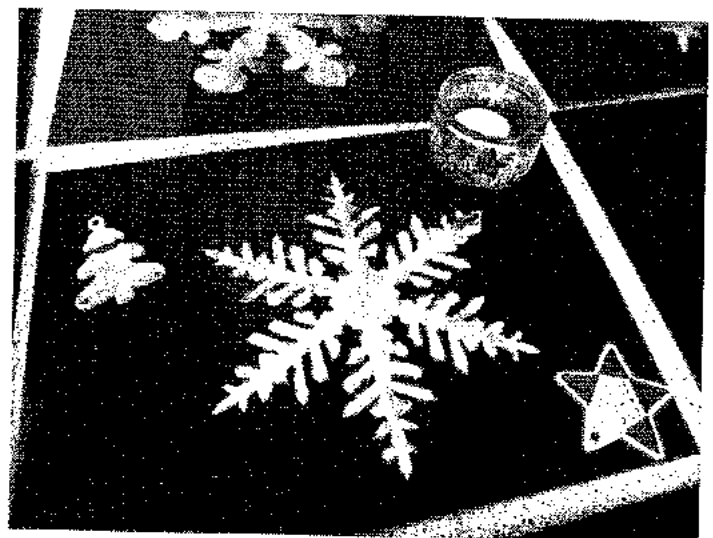
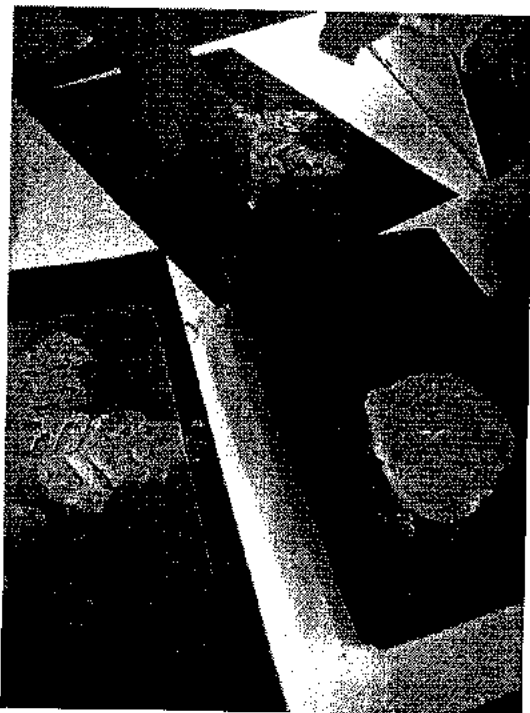
Comme chaque mois de décembre, le groupe scolaire Jean Soucale, organise des manifestations de fin d'année. Le 13 décembre, en fin de journée, les élèves de l'école proposeront à leurs parents une courte représentation au foyer rural. Ce spectacle sera suivi d'un petit marché au cours duquel les enfants vendront leurs productions plastiques fabriquées autour du thème de l'hiver. Cette vente sera réalisée au profit de la coopérative scolaire afin de financer des projets et des sorties tout au long de l'année.

Le mercredi 19 décembre, les élèves participeront à une matinée sportive organisée par Georges Astric, qui intervient à l'école dans le cadre de l'enseignement du sport. Les classes de l'élémentaire se rencontreront lors de petits combats pour finaliser un cycle de lutte.

Enfin, le vendredi 21 décembre, la compagnie « Rêves de théâtre » viendra en fin de matinée présenter son spectacle intitulé « Le petit soldat de Plomb » à tous les élèves de l'école. Dans l'après-midi, les élèves de maternelle et d'élémentaire se retrouveront pour partager des activités et un goûter. Le spectacle et le goûter sont offerts par la municipalité.

Toute l'équipe enseignante vous souhaite de belles fêtes de fin d'année ainsi qu'une bonne année 2019 !

Madame LEOTY, directrice



Les CM1/CM2 vous parlent du 11 novembre 2018

Le 11 novembre, c'était l'armistice de la première guerre mondiale. Cette année, c'était le centenaire de la fin de cette guerre ! 100 ans déjà que la « Der des Ders » s'est terminée !

À cette occasion, la maîtresse nous a beaucoup parlé de la première guerre mondiale. Il faut se rappeler dans quelles conditions atroces vivaient les soldats : ils restaient cachés dans des tranchées boueuses, quittaient rarement leurs bottes, côtoyaient des rats, avaient très faim et froid et bien sûr ils voyaient mourir les autres soldats devant leurs yeux à cause des bombardements qui faisaient souvent s'effondrer les tranchées... De plus, ceux qui sont revenus étaient pour la plupart blessés grièvement : ceux qui ont reçu des éclats d'obus sur le visage étaient surnommés les « gueules cassées ». Mais c'est souvent psychologiquement que tous ont été le plus marqués... Des familles ont été anéanties par le décès d'un père, d'un fils, d'un frère...

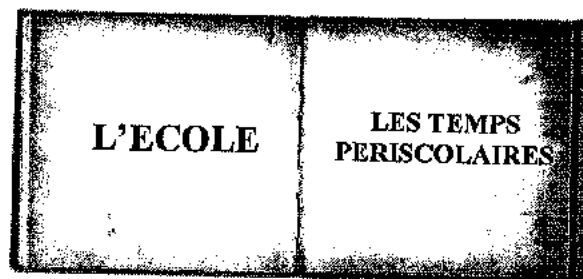
Dans notre classe de CM1/CM2, trois élèves de CM2 de l'école ont lu des lettres d'anciens « poilus » au monument aux morts pour l'occasion : Yann, Lily et Léonie.

Ils ont d'abord préparé en classe la lecture à voix haute de ces textes pendant les séances d'APC en petits groupes. Le jour J, ils ont lu avec beaucoup d'émotion !

Après les différents discours des élus et la chorale du village qui a interprété « la Marseillaise », Léa et un ancien combattant ont déposé une gerbe de fleurs devant le monument.

Madame TREMBLAY, enseignante des CM2



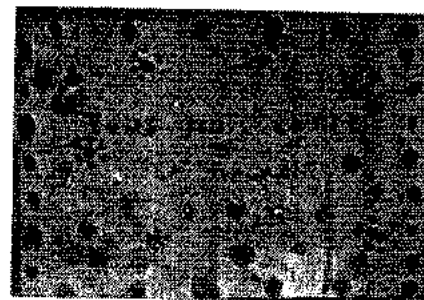


Pour le péricolaire, une nouvelle année scolaire a commencé dans la bonne humeur. Que ce soit aux TAP maternelle, où Katy, Séverine et Nadine animent et proposent diverses petites activités toutes aussi ludiques et amusantes les unes que les autres pour les enfants ou, aux TAP primaire avec Christine, Soued, Margaux, Alexandra et Benjamin, qui offrent des activités adaptées aux enfants en fonction de leur âge.

Le but premier restant le plaisir et le bien-être des enfants. La danse, l'art créatif, le sport, la lecture, et les jeux sont au programme, cette nouvelle année a vu apparaître un « coin devoirs, coin calme », très apprécié par tous.

Une activité RUGBY, proposée par des bénévoles, a été menée avec les enfants du 13 novembre jusqu'aux vacances de Noël, filles et garçons s'y sont rendus avec plaisir.

Une affiche en faveur du Téléthon a vu le jour grâce à l'art imaginaire et créatif des enfants. Aline, bénévole qui anime le coin lecture, a sensibilisé les enfants au Téléthon et à ses valeurs.



Chaque veille de vacances est mis en place, depuis septembre une « TAP PARTY » au cours de laquelle la mairie offre un goûter aux enfants des TAP des deux écoles. Ce qui a pour objectif de passer un bon moment tous ensemble, entre danses, chants, convivialité et gaité partagée.

Nous n'oublions pas la cantine où Joëlle nous accueille toujours dans la bonne humeur, nous lui décorons la cantine chaque fois qu'une bonne occasion se présente. Pour le repas de Noël du 20 décembre, le réfectoire brillait de guirlandes et décorations en tout genre, et ce fut une fête très réussie.

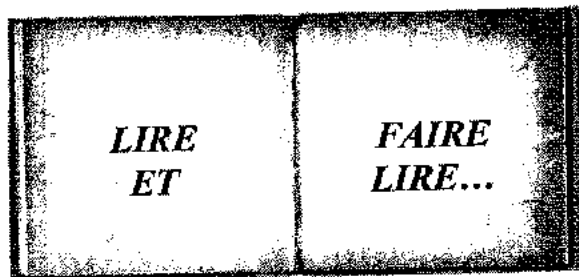
L'école primaire a été décorée par les enfants avec les objets fabriqués au moment des TAP. La maternelle était toute aussi belle pour rappeler aux enfants que Noël n'était pas bien loin !

Pour conclure, ce début d'année scolaire amène une nouvelle dynamique très agréable dans le péricolaire Villenouvellois.

Toute l'équipe du pôle jeunesse, vous souhaite de très bonnes fêtes et une bonne année 2019.

Isabelle GRASSAUD
Responsable pôle jeunesse
06.40.56.04.36





7 médiathécaires bénévoles, *Aline, Lydie, Annie, Emmanuelle, Gwenaëlle, Corinne et Tima*, vous accueillent et vous conseillent **4 fois par semaine** :

Mercredi de 16h à 18h30

Jeudi de 17h à 19h

Vendredi de 16h30 à 19h

Samedi de 10h à 12h30

Vous pouvez emprunter, en une seule fois et pour 3 semaines consécutives, jusqu'à 4 livres, 3 CD et 2 DVD, pour un tarif de 5€ par an pour les adultes villenouvellois, l'adhésion étant gratuite pour les enfants du village. Pour les adultes et enfants extérieurs à Villeneuve, l'adhésion est de 7€ pour l'année.

Une fois par an, les livres prêtés par la médiathèque départementale sont renouvelés ; de même, la médiathèque communale achète régulièrement les dernières nouveautés. **N'hésitez pas à venir les découvrir.**

Au vu du succès rencontré par les « Livres Service », la commune a le projet de doubler le nombre de cabanes pour le printemps prochain. À ce jour, des livres sont à votre disposition au niveau du parc de la place de la mairie, sur le parvis de la Halle et au croisement du lotissement des Mûriers et de la rue du Clos Pastel.

Tous vos **dons** sont les bienvenus. Vous pouvez les déposer à la médiathèque aux heures d'ouverture.

La médiathèque poursuit sa **liaison avec les écoles** en intervenant pendant les temps d'activités périscolaires en maternelle et en élémentaire, et en accueillant les classes de l'élémentaire directement sur site.

Elle ouvre spécialement ses portes, une fois par mois, aux **assistantes maternelles** de la commune. Installés sur des tapis, biens calés par des coussins, les enfants écoutent une histoire, découvrent les livres, les touchent.

La médiathèque a proposé du 18 au 22 septembre 2018 une **exposition sur « Les As de la Première Guerre Mondiale »** en partenariat avec l'ONAC. Elle a accueilli 98 adultes, 14 enfants venus avec leurs parents, et 50 élèves de l'école élémentaire (CE2-CM1- CM2) accompagnés par leur enseignante.

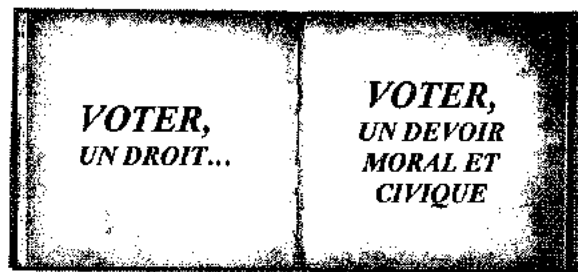
Pour impliquer davantage les enfants et pour qu'ils puissent garder une trace de cet événement, ils ont eu chacun un questionnaire à remplir à partir des informations présentes sur les différents panneaux. Les élèves ont apprécié cette exposition, posant notamment de nombreuses questions sur ce tragique conflit.

Pour illustrer cette exposition, M. MARTY de Lagarde (31), collectionneur de la 1ère guerre mondiale, a mis à disposition

3 mannequins de soldats en tenue d'époque,

accompagnés de divers accessoires militaires, et de matériel récupéré sur les lieux de batailles dans le secteur de VERDUN.





L'inscription sur les listes électorales, même si elle est obligatoire, relève d'une démarche volontaire de l'électeur qui doit déposer lui-même sa demande d'inscription ou de modification.

Pour être inscrit sur la liste électorale, deux conditions cumulatives sont nécessaires :

1- Avoir la qualité d'électeur, c'est-à-dire être majeur, de nationalité française et jouir de ses droits civils et politiques.

2- Avoir une attache avec la commune, c'est-à-dire soit y être domicilié, soit y résider depuis six mois au moins de façon continue et effective, soit y être contribuable depuis au moins 5 ans. À compter du 1er janvier 2019, cette période passera à deux ans, c'est à dire, que cela concerne les personnes qui s'acquittent de la taxe foncière, la taxe d'habitation ou de la cotisation foncière des entreprises pour la deuxième fois sans interruption.

Pour voter, il faut être inscrit ou avoir demandé son inscription sur les listes électorales de la commune avant le 31 décembre de l'année précédant le scrutin. **À compter du 1er janvier 2019, la date limite passera au 31 mars.** Et à compter de 2020, il sera possible de s'inscrire jusqu'au sixième vendredi précédant chaque scrutin.

La carte électorale

Lors du dépôt de la demande d'inscription sur les listes électorales, un reçu est délivré. Les cartes électorales seront éditées à partir du 1er avril 2019. Elles sont ensuite distribuées par pli postal. Les cartes qui n'ont pu être remises par ce biais sont tenues à disposition de leur titulaire le jour du scrutin au bureau de vote, sur présentation d'un titre d'identité.

La carte électorale n'ayant pas de date de validité, elle est valable jusqu'à son remplacement par la suivante, à l'occasion de la refonte électorale.

2019 correspondant à une année de refonte électorale, tous les électeurs à jour de leur inscription vont recevoir en avril-mai une nouvelle carte. En cas de retour en mairie, elles sont mises à disposition au bureau de vote, sur présentation d'une pièce d'identité.

Dans les communes de plus de 1 000 habitants comme VILLENouvelle, vous devez présenter obligatoirement ***une pièce d'identité en cours de validité accompagnée de préférence votre carte électorale.***

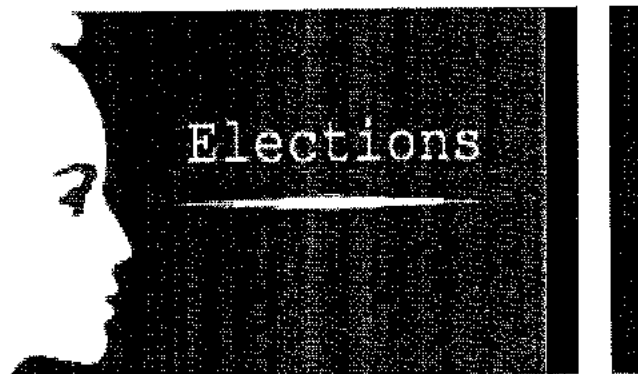
Si vous avez perdu votre carte d'électeur, vous pourrez voter muni simplement d'une pièce d'identité en cours de validité et le bureau de vote vérifiera votre inscription sur les listes électorales le jour de l'élection.

Il n'est pas délivré de duplicata, mais la mairie peut vous fournir une attestation d'inscription sur les listes électorales. En cas de vol, prévenez le commissariat de police ou la brigade de gendarmerie. Consultez [la fiche de la démarche sur le site service-public.fr](http://service-public.fr).

ELECTIONS EUROPEENNES

Les élections européennes de 2019 en France se dérouleront le 26 mai 2019 afin d'élire les 79 députés européens représentant la France au Parlement européen.

Le principal changement par rapport aux élections de 2014 est l'abolition des circonscriptions régionales et le retour aux listes nationales. La France bénéficie de cinq sièges de plus que lors de la législature précédente.



Un peu de droit européen...

Le Parlement européen est la seule institution de l'Union européenne élue au suffrage direct. Le Parlement s'est progressivement imposé comme un acteur majeur du processus de décision de l'Union européenne.

Au cours de l'Histoire, les différents Traités européens lui ont conféré de plus en plus de pouvoirs.

Il détient notamment le pouvoir législatif avec le Conseil de l'Union. La grande majorité des règlements et directives européens sont adoptées conjointement par le Parlement européen et le Conseil.

Dans le cadre de la procédure législative ordinaire, les deux institutions agissent sur un pied d'égalité pour adopter la législation de l'Union.

VIGILANCE CAMBRIOLAGE

Plusieurs cambriolages ont eu lieu sur la commune ces dernières semaines.

Soyez vigilants à fermer vos portes à clé même la nuit et à montrer des signes de présence dans les maisons.

Toute situation dans le voisinage vous paraissant suspecte peut être signalée à la gendarmerie.

ETAT CIVIL

Naissances



DENEPOUX Alice
COUFFIGNAN Inès
ROSSO Augustine
GIRAUD Lise
CAPELLE Chloé
VEAUX Sacha
WHITE LEBRUN Léo

COURTOIS Armand
FERNANDEZ Doriane
AMIEVA Mathilde
LAUDE Tahitia
LAMARQUE Tom
DUVERGER Paco
DUFOUR Léo

PEBEREL Lucas
HASS Eileen
FORTEROY Anya
TRISTSCHLER GUERIN June
FOUDIL Lily
MEIRELES Enzo

Mariages



CANDILLE Olivier & SAUSSEAU Aline
CHEROUAT Fabrice & GELY Laure
BASSE Cyril & GALIA Linda
CHATELAIN Sébastien & TAILLARDAT Fabienne

DEMUR Bernard & CALVO Valérie
RAMADE Christophe & PONS Marine
BOUSQUET Frédéric & JEAN Céline

Décès



M. THERON Jean Maurice
Mme GUILHEMAT Yvonne
Mme VITRAC Jeanne

M. ROUQUETTE Jean-Marie
M. TISSIE Jean

RAPPEL :

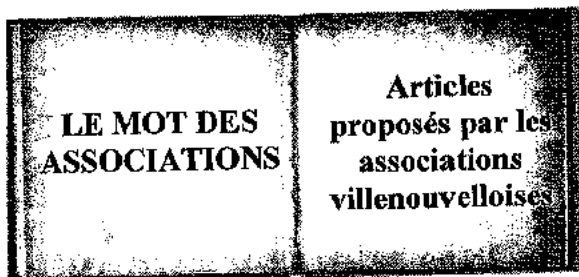
Les personnes désireuses d'être informées des décès doivent se faire inscrire en mairie sur un listing dédié.

Dans un souci de respect des familles et proches des défunts, il a été décidé en décembre 2015 que l'information n'était plus véhiculée à l'ensemble des habitants.

Elle peut cependant vous être communiquée sur demande auprès du secrétariat de mairie, sauf avis contraire des familles.

Chaque année la mairie publie, dans le petit Villenouvellois de décembre, une rubrique état civil dans laquelle figure les naissances, mariages et décès survenus dans l'année.

La CNIL (Commission Nationale Informatique et Liberté) rappelle que la diffusion de l'état civil des administrés est règlementée. Afin de respecter la vie privée des personnes, il est possible de signaler en mairie votre souhait de ne pas apparaître dans le petit Villenouvellois publié chaque année en décembre.



LA BAM : ECOLE DE MUSIQUE

Noël arrive, l'hiver est là. C'est l'occasion de profiter des concerts qui vont ponctuer cette nouvelle année musicale à Villenouvelle.

Depuis la rentrée, déjà 4 représentations pour la chorale jazz « Quand notre cœur fait Bam ». En septembre, à l'occasion de la fête du fournil à Gardouch, en octobre, pour la Ronde des chorales, un concert qui a réuni trois chorales du Lauragais, au profit de l'association caritative Dégé Mali. Et en décembre, deux occasions de réviser quelques *Christmas Carols* : le 1^{er} décembre au marché de Noël de Villenouvelle et le 8 décembre au profit du Téléthon en partenariat avec la chorale des Cheveux d'Argent.

Pour se réchauffer en ce début d'hiver et plonger dans l'ambiance de Noël, 25 adhérents et accompagnants ont assisté au concert-spectacle *Mr Scrooge*, célèbre conte de Charles Dickens, à la Halle aux Grains de Toulouse par l'Orchestre National du Capitole. N'hésitez pas à nous contacter pour réserver vos places pour le prochain concert, **dimanche 20 janvier**, *Saint-Exupéry* et *le Petit Prince* y seront à l'honneur.

Toujours en 2019, rendez-vous le **samedi 26 janvier** au soir, pour un concert acoustique et blues de Jim Bergson, au Phoenix. Et bien sûr, pour clôturer cette année artistique, **le Festiv'halle** avec l'exposition des élèves de la Voie de l'Art et le concert des élèves musiciens : nous vous attendons nombreux le **samedi 22 juin** à la Halle de Villenouvelle, pour un retour vers le futur dans l'Amérique des années 50. Ça va swinguer.

Notez que cette année, l'association propose deux demi-journées de **stage de musique électronique** début février : outils et logiciels de Musique Assistée par Ordinateur, création musicale et travail de l'oreille seront au programme. N'hésitez pas à nous contacter pour de plus amples renseignements.

Nous vous souhaitons à tous de bonnes fêtes de fin d'année !

L'équipe de la BAM

Pour tout renseignement sur l'association : www.bam31.fr

L'Assemblée du CLUB DES CHEVEUX D'ARGENT

Le club des aînés des Cheveux d'Argent de Villenouvelle & Maurémont a tenu, dimanche 11 novembre, son assemblée générale dans l'enceinte du Foyer Rural en présence des maires Nicolas Fédou (Villenouvelle) et Louis Palosse (Maurémont) ; l'assistance était nombreuse, autour de 80 personnes, avec quelques élus et représentants des 2 communes.

Une minute de silence débutait cette réunion plénière à la mémoire des nombreux disparus de l'année (9 en tout), parmi lesquels l'ancien président Jean Théron (1994 – 2000) et le très dévoué Vice-Président Jean-Marie Rouquette.

Puis le président Joseph Pinel déroulait l'ordre du jour de la réunion et détaillait le rapport des activités qui ont rythmé la vie du club. En conclusion, l'accent était mis sur les particularités et les points forts du club : un effectif important (autour de 110 membres), une assise sur 2 communes, l'appartenance à l'association départementale des Cheveux d'Argent qui octroie chaque année une belle subvention culturelle, beaucoup d'activités orientées jeux de société, rencontres à thème, loisirs, voyages et culture, un atelier informatique toujours actif et une chorale forte d'une vingtaine de chanteurs.

Ensuite le vice-président et trésorier François Bouscatel présentait le rapport financier qui montrait, cette année, un résultat excédentaire attribué à la réussite du grand loto de février.

Sans surprise, ces rapports ont été approuvés à l'unanimité des participants ; il a été procédé ensuite au renouvellement du Conseil d'Administration : 15 membres ont été élus ou renouvelés pour diriger le club*.

Puis a été présenté le programme envisagé pour la fin 2018 et l'année 2019 : continuité avec maintien des activités qui plaisent et permettent de réunir chaque mois tous les membres, ouverture du siège tous les mardis et jeudis après-midi avec jeux de société, petits lotos et goûters, répétition de la chorale tous les mardis à 14H 30 et cours de l'atelier informatique tous les jeudis à 14H. A noter que ces deux dernières activités (chorale et informatique) sont gratuites, ouvertes à tous, et animées par des bénévoles du club.

La parole a ensuite été donnée à nos deux Maires et Présidents d'Honneur, qui ont félicité le club pour ses activités nombreuses et réussies, son dynamisme et sa bonne gestion, et l'ont assuré de leur soutien sans faille.

Avant de clore l'Assemblée, le Président Pinel invitait l'assistance à l'apéritif offert par le club, suivi du déjeuner festif et dansant, servi par Marc Traiteur et animé par Jo Bernard.

*Ce nouveau Conseil s'est réuni le 15 novembre et a procédé à l'élection du nouveau bureau :

Président : Joseph PINEL	Vice-Présidents : François BOUSCATEL & Pierre FAURE
Secrétaire : Marie ROBERT	Secrétaire Adjoint : Joseph PINEL
Trésorier : François BOUSCATEL	Trésorier Adjoint : Yvette ESCRIBE



Quelques grands moments de l'AG

LE COMITE D'ANIMATION

L'équipe du Comité d'animation malgré, son petit nombre, fort de son investissement et de sa motivation œuvre afin de satisfaire tous les villenouvellois et de faire vivre notre village.

On se réjouit du succès rencontré à la fête du village. Merci à vous tous pour votre présence. Merci à Monsieur le Maire et à l'ensemble de la municipalité pour leur soutien et leur aide précieuse.

Merci aux bénévoles du comité pour leur implication et motivation.

Villennouellois nous avons besoin de vous, ceux qui ont des idées pour faire ou mieux faire, venez rejoindre notre équipe pour partager avec nous.

Nous vous attendons le dimanche 6 janvier 2019 à 11 heures à la mairie où aura lieu notre assemblée générale

Les prochaines manifestations

Assemblée générale : dimanche 6 janvier 2019 à 11 heures

Loto : dimanche 20 janvier à 14 heures

Fête de la bière : samedi 16 mars 2019 à 19 heures

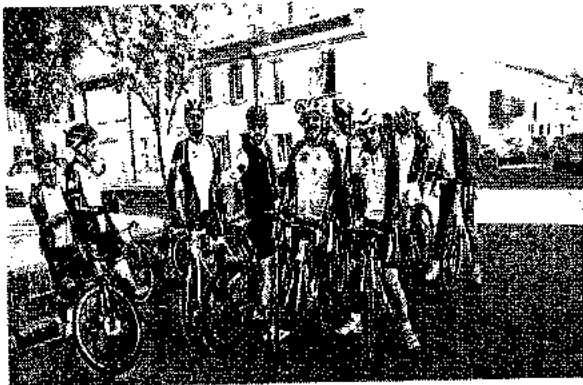
Fête nationale : samedi 6 juillet 2019

Fête locale : 3, 4, 5 et 6 octobre 2019

Nous vous souhaitons à toutes et à tous de très bonnes fêtes de Noël et une bonne année 2019.



PRÊTS POUR LE DÉPART



Avant de participer au TELETHON le 8 Décembre, et après une saison bien remplie, les cyclotouristes de l'E.S.V. ont décrété le retour au calme en cette fin d'année 2018. Le bilan de la saison 2018 est plus que positif, l'effectif reste stable, mais s'étoffe pour 2019, avec l'arrivée de nouvelles recrues amenant un souffle nouveau. Les couleurs du club ont été représentées, dans les 4 coins de France, départements limitrophes et Pyrénées. La traditionnelle sortie de Pentecôte a mis le cap sur l'Aubrac et permis de découvrir de nouveaux sites et supers paysages. Convivial et facile, en randonnée nature ou autre,

le vélo est la pratique sportive populaire par excellence et des bienfaits pour la santé.

En cette fin d'année toute l'équipe de l'E.S.V. CYCLO souhaite aux Villennouelloises et Villennouellois de bonnes fêtes et les meilleurs vœux pour 2019.

Le Président
R.GUILHEMAT

FOOT LOISIR

Ils l'ont fait !!

Le 2eme sacre mondial de l'équipe de France de football a eu lieu. Une deuxième étoile brille sur le maillot national. Un événement couvert par l'esv foot loisirs mais une idée née dans la tête de 3 protagonistes.

Merci à Michaël TOMASEK, Richard BLANC ET Frédéric SICART et merci à tous ceux qui ont fait preuve de solidarité (prêt de matériels et surtout d'huile de coude) ce dimanche de juillet en nous voyant galérer pour permettre la retransmission sur écran « géant » de cette finale historique place des fontaines.



Un rassemblement où villenouvellois et villenouvelloises, petits et grands mais aussi d'autres nombreux supporters venus de villages voisins, ont pu partager cette belle fête.

Une journée qui restera je suis certain gravée dans nos mémoires.

Une autre étoile brille à Villenouvelle. C'est l'Etoile Sportive de Villenouvelle section foot loisirs.

En effet forte de nouvelles recrues (Bienvenue à Jeremy Dancre , Mathieu Lours), cet effectif de 28 licenciés reste à ce jour invaincu en cette première partie de saison. Et même si la victoire fait du bien, le principal à retenir c'est que nos valeurs soient respectées et que nous partagions 90 minutes de plaisir autour du ballon rond ainsi qu'une troisième mi-temps autour d'un bon repas.

C'est donc à l'unisson que nous vous souhaitons de bonnes fêtes de fin d'année et nos meilleurs vœux pour l'année 2019.

Jérôme IZAR.

ECOLE DE FOOT

Nous profitons de la 41^{ème} édition du Petit villenouvellois pour vous annoncer la nouvelle équipe qui constitue le bureau.

- Président : M. PEITAVI Christophe
- Vice-président : M. BERTHES Sébastien
- Trésorier : M. CARUHEL David
- Secrétaire : Mme GODDEFROY Claire

Nous remercions tous les bénévoles qui nous permettent de faire jouer tous les enfants du club chaque semaine.

Nous remercions également la Mairie de Villenouvelle pour la mise à disposition des infrastructures.

A VOS AGENDAS : le terrain U11/U12 se déroulera le samedi 22 juin 2019.

GYM BIEN ETRE

Cette année, l'association compte 57 licenciés répartis sur plusieurs cours :

- Lundi : Pilate
- Mardi : Cours mémoire et cardio Pilate
- Mercredi : Tonic
- Jeudi : Pilate avec Ballon Fitball (voir photo)

L'année dernière, la mairie de Villenouvelle a acheté des ballons Fitball pour notre association. Depuis le mois de septembre, le jeudi matin, un cours de Pilate avec ces ballons est proposé. Au mois de janvier 2019, les personnes inscrites au cours de Pilate du lundi et mardi soir auront également la possibilité d'expérimenter la pratique de cette discipline sur les ballons Fitball.

Les pratiquantes du Tonic sont au nombre de 22 personnes. La nouveauté cette année est l'initiation de la Strong Zumba durant les 3 dernières semaines avant chaque vacances. Cette pratique est plus cardio que durant les autres semaines mais reste accessible au plus grand nombre.

Le cours mémoire et cardio existe depuis l'année dernière et il a été reconduit cette année suite au nombre de licenciées.

Si vous souhaitez nous rejoindre, c'est possible tout au long de l'année. Les tarifs sont calculés au prorata en fonction des trimestres.

Vous pouvez contacter l'animatrice Patricia au 06 10 10 77 97
Ou par mail : gymbienetre02@gmail.com



LES MOM' EN FAITS

L'association Les Môm'en Faits a repris de plus belle avec Halloween. Au programme, une chasse aux bonbons et aux mauvais sorts, suivie par une boum endiablée autour d'une collation agrémentée de gourmandises à base de divers potirons, potimarrons et courges offerts par l'hypermarché U de Villefranche de Lauragais.



Les dimanches ludiques ont également repris le dimanche 18 novembre 2018 après-midi dans la grande salle de la Halle. Ils se poursuivront pendant tout l'hiver lors du troisième dimanche de chaque mois jusqu'en février prochain. Venez passer un bon moment familial et apporter vos jeux de société pour petits et grands.

Nous allons poursuivre notre partenariat avec l'équipe enseignante de l'école Jean Soucale en finançant des projets d'école, mais également avec les animateurs du TAP, notamment pour préparer le prochain carnaval le dimanche 17 mars prochain avec le traditionnel défilé et le bûcher de Monsieur Carnaval que nous ferons vraisemblablement sur le parking de l'école maternelle cette année.

Le comité d'animation arrêtant cette année l'organisation de la chasse aux œufs, nous avons décidé de poursuivre cet événement pour tous les enfants de Villeneuve le dimanche 21/04/19 après-midi.

Vous pouvez d'ores et déjà noter ces dates dans vos agendas 2019 !

Pour continuer nos actions nous avons besoin de vous, de votre soutien mais également de votre présence pour nous apporter de nouvelles idées et augmenter nos effectifs de bénévoles.

Rejoignez-nous via notre compte facebook Les Môm'en Faits ou notre e-mail les.mom.en.faits@gmail.com

LES RANDONNEURS

Le club des randonneurs continue de s'étoffer avec 25 licenciés

Les sorties hebdomadaires se déroulent toujours sur les secteurs de Villeneuve et ses environs. Les jours et heures sont les suivants : samedi : 9 h 30 – dimanche : 9h30 – lundi : 9 h 30 – jeudi : 9 h 30

RV place de la mairie.

Des randonnées sur la journée ou demi-journée ont été effectuées, (internes au club ou en partenariat

avec d'autres clubs) avec covoiturage,

Le lac de la Thésauque à Nailloux

- La marche contre la mucoviscidose à Espanès
- La chapelle de Ste Colombe à Baziège
- rando à Calmont avec terre du Lauragais
- rando à Gardouch
- le club a participé à la rando nocturne en faveur du téléthon et participe à celui-ci les 7 et 8 décembre

Le club a été présent sur le forum des associations.

Pour une éventuelle inscription, contact : Aline au : 05 62 71 27 73 ou 06 10 85 26 08, un imprimé vous sera remis et vous devrez fournir un certificat médical.

Le club souhaite de très belles fêtes de fin d'année à toutes et tous les Villenouvelloises et Villenouvellois

ESV PETANQUE

UNE BELLE SAISON 2018

Après un début de saison avec deux équipes qualifiées pour le championnat de Hte-Garonne, les licenciés avaient comme objectif de faire un bon résultat lors des divisions du secteur Grand Lauragais. Au bout de cinq journées et avec 41 équipes en tout inscrites l'ESV Pétanque finit en tête avec 55 points.

Ce qui lui donne le droit de jouer le championnat départemental des clubs de 3^{ème} division l'année prochaine. A noter la jolie septième place obtenue par les féminines toujours présentes malgré le mauvais temps. Le président et ses vices présidents étaient très réjouis des résultats et félicitent encore tout les licenciés.

Le 17 novembre, l'AG du club s'est déroulée devant de nombreuses personnes qui ont pu écouter le bilan moral et financier de cette année.

Le bureau enregistre (après de nombreuses années de bénévolat) la démission de son secrétaire Christian GARCIA qui est remplacé par Jean-Pierre MADRENNES.

Quatre personnes quittent le bureau mais sept autres ont décidé de rejoindre l'ESVP dont quatre femmes.

Pour cette fin d'année la dernière manifestation sera son fameux loto du gras organisé au foyer le 27 décembre à 21h.

La première permanence des licences aura lieu le samedi 15 décembre de 10h30 à 12h au local.

Le bureau vous souhaite d'agréables fêtes de fin d'année 2018.

Le bureau de l'ESV Pétanque.

L'ESV RUGBY

L'Etoile Sportive Villenouvelloise Rugby évolue cette saison au sein du championnat de 2^{ème} Série de la ligue Occitanie. Après une saison exceptionnelle où l'étoile a vécu une finale régionale et la montée à l'échelon supérieur, le club a mis tous les atouts de son côté à l'inter saison pour bien figurer dans ce nouveau championnat. L'ensemble du staff technique a été logiquement reconduit. Le recrutement réalisé par



l'encadrement réunit des anciens joueurs expérimentés et des plus jeunes dont certains originaires du village. En définitive, le groupe sénior s'est étoffé pour passer de 35 à 50 joueurs, ce qui permet au club d'aligner une équipe réserve cette saison.

A mi-parcours, Villenouvelle occupe la 5ème place de sa poule et reste positionné dans la course à la qualification. Si les trois premières équipes semblent se détacher, l'étoile conserve toutes ses chances pour accrocher la quatrième place qualificative. La phase retour sera décisive et le club vous donne rendez-vous pour venir l'encourager les 16 décembre et 3 février pour les prochains matchs à domicile.

L'étoile est également représentée au sein de l'école de rugby de l'entente du Lauragais. Là aussi, la dynamique est positive avec un accroissement du nombre de licenciés dans les catégories jeunes et des éducateurs brevetés.

Enfin, l'étoile a connu cet automne deux moments forts en émotion. Le club et la municipalité ont honoré deux anciens présidents récemment décédés. Le 14 octobre au stade, c'est toute la famille de l'étoile qui a rendu hommage à Jean Tissié en présence de son épouse Marie-Josée et de son fils Jean-Marie, ancien joueur. La bourriche du jour a notamment permis de récolter des fonds au bénéfice de la recherche contre la maladie d'Alzheimer. Le 28 octobre, le stade de la Gare a été rebaptisé Stade Raymond Castelle en l'honneur du Président fondateur de l'ESV et ancien maire de Villenouvelle. L'inauguration présidée par Nicolas Fedou s'est déroulée avec les membres de la famille de Raymond. Ces deux événements soulignent que le club reste très attaché aux valeurs de respect et de solidarité.

A l'approche de la fin d'année, l'ESV Rugby souhaite à tous les villenouvellois et villenouvelloises d'excellentes fêtes, et vous présente ses meilleurs vœux pour 2019.

TAIJI QUAN

Une deuxième année a débuté et le nombre de pratiquants a augmenté. Les « anciens » progressent et les nouveaux découvrent le Taiji Quan (Taichi Tchuan) dans la bonne humeur et la détente.

Malgré ma longue expérience dans cet art, je suis toujours émerveillé de voir avec quel enthousiasme les pratiquants s'exercent. Ainsi, le jeudi soir, de 18h30 à 20h00, nous nous retrouvons à la salle de la halle de Villenouvelle pour pratiquer cet art chinois, souvent considéré comme une gymnastique.

La pratique consiste à réaliser un enchaînement de techniques : gestes lents, esprit calme, respiration lente, profonde et rythmée, mouvements circulaires ininterrompus et déliés, relâchement. En deux mots : détente et santé.

Renseignements : 06 18 05 91 26
piaoyu.taiji@gmail.com



LA VOIE DE L'ART

L'association culturelle Villenouvelloise « la Voie de l'Art » propose un enseignement basé sur « un Art pour tous ». Sa créatrice, Aurélie Aymard-Léon diplômée en arts-plastiques, histoire de l'art et formée en art-thérapie met en place des ateliers pour les adultes, les enfants et les personnes polyhandicapées.

Lors de ses cours, on peint, on colle, on gratte, on superpose, on mélange, on frotte, et on détourne sans limite les matériaux et les techniques sur des supports différents. Les sujets et thèmes abordés sont définis en étroite relation avec les élèves. Tout



le monde est capable. Vous ne peindrez pas à la façon de... A vous de jouer et de vous exprimer. Aurélie accompagne tous les élèves pour créer une œuvre, afin de vous accomplir, et de vous épanouir.

L'exposition sous la halle de Villenouvelle se déroulera fin Juin 2019 en partenariat avec l'association de musique la BAM.

N'hésitez pas à venir visiter notre site internet : lavoiedelart.com

L'ensemble des membres de l'association vous souhaitent de très belles fêtes !

SOCIETE DE CHASSE DE VILLENouvelle

Ce sont 25 chasseurs qui pratiquent leur loisir dans la nature encore disponible sur la commune, en veillant à ne pas gêner les promeneurs, randonneurs, vététistes....

La chasse est autorisée, les mercredis, samedis et dimanches de mi-septembre à février.

La saison de chasse bat son plein, elle nous permet de vivre notre loisir et de nous rencontrer entre familles des chasseurs, pour des journées conviviales.

Si le tableau de chasse n'est pas extraordinaire, cela n'a pas d'importance, le plaisir du chasseur est aussi lié au travail de son chien.

De plus en plus de sangliers se déplacent dans la commune, soyez vigilants en voiture, le choc avec un sanglier cause des dégâts importants. Pour limiter les dommages occasionnés par ces animaux, la société de chasse organise avec accord préfectoral, des battues. Elles sont alors signalées par des panneaux sur les axes routiers concernés et des gilets orange portés par les chasseurs.

La nature est aussi notre préoccupation, à la demande de la Fédération des Chasseurs, nous récupérons les cartouches usagées en vue d'un recyclage.

Nous préparons notre **LOTO annuel du dimanche 24 Mars 2019 à 14h30**, venez nombreux tenter votre chance, vous passerez une agréable après-midi !

Nous vous souhaitons de bonnes fêtes de fin d'année et une sereine année 2019.

JC.CHAMAYOU/Président ACCA

PHOENIX DARTS CLUB

Suite au forum des associations de Villenouvelle, nous félicitons les nouveaux membres inscrits au club.

Le début d'année du Phoenix Darts Club a vu se dérouler l'Open de Villenouvelle le 11 novembre. Trente-neuf participants venant des 4 coins de la Ligue Midi-Pyrénées Tarn et Garonne ont pu apprécier le soutien du village et de la mairie pour une telle organisation.

Nous avons perdu les deux premiers matchs de championnat contre les flèches tordues de Bressol ainsi que contre les Dartsagnans de Condom, nous remercions les participants au championnat : Maely Dubois, Jessica Bailleul, Richard Blanc, Jean-Baptiste Armengaud et Philippe Civil.

Par ailleurs, les Opens de la région ont le plaisir de nous recevoir ponctuellement et nous remercions ceux qui prennent la peine de se déplacer dans la mesure du possible.

Trois de nos joueurs ont été sélectionnés pour participer à l'Intercom (compétition nationale qui s'est déroulé à Nantes) et représenter le comité Midi-Pyrénées : Richard Blanc, Jessica Bailleul et Maely Dubois. Compétition qui regroupait une centaine de participants venant de toute la France.



Prochain évènement majeur pour la Ligue Midi-Pyrénées Tarn et Garonne : L'Open national à Caussad (81) qui se déroulera les 2 et 3 mars 2019 avec une prévision de 250 à 300 joueurs de France entière.

Cordialement,
Le président, Richard Blanc.

THERALIA

Approche de santé naturelle intégration des outils du coaching motivationnel visant à rendre les personnes actrices d'un mieux-être durable.

- Rechercher ensemble l'origine des déséquilibres dans votre vie.
- Chercher à potentialiser le terrain et à mobiliser votre énergie vitale.
- Vous aidez à mieux vous connaître, pour reconnaître ce qui est le mieux pour vous et mettre en place ensemble un changement.
- Accueillir vos émotions sans se laisser envahir, prendre du recul pour mieux
- S'adapter aux situations stressantes de la vie.
- Avoir une vie saine, sereine et heureuse.
- Améliorer votre hygiène de vie, la qualité de vos pensées, votre d'énergie.
- Apprendre à mieux respirer, à vous recentrer, à vous ressourcer.
- Développer votre confiance et votre estime de vous-même.
- Exprimer vos sentiments, vos émotions, vos besoins en vous respectant ainsi que les autres

“ Vous aider à passer le cap de toutes les transitions de vie...”

- Consultations individuelles. Bilans micro-nutritionnel.
- Mise en place de partenariats créatifs visant à diffuser le mieux-être à grande échelle
- Accompagnement à la parentalité bienveillante
- **Formations et conférences :**
 - « Les micro détails qui construisent une grande santé » Psycho-neuro nutrition :
 - Optimiser les fonctions cognitives de notre cerveau.
 - Réussir un réglage alimentaire.
 - Zoom sur les carences nutritionnelles et les croyances limitantes associées.
 - Apprendre de son stress.
 - Le bien-être systémique en entreprise.
- Stages en résidence dans un éco-lieu : Reset de la Vie Quotidienne.
- Ateliers enfants : interventions dans les écoles sur le thème de l'éducation émotionnelle

Consultation sur rendez-vous à domicile / skype/ en cabinet / entreprises
41 Rue de la République 31290 Villenouvelle

Tél : 06.23.15.81.62

Mail : delaurme@gmail.com

www.potentiel-sante.fr

La responsabilité de la diffusion des images incombe aux associations qui ont dû s'assurer au préalable du consentement des personnes y figurant ou de leur représentant légal.